

LE POINT DE VUE D'UN FABRICANT

« TOUT SE JOUE AU NIVEAU DE LA COUCHE CONFORT
ET DE LA PREMIÈRE DE PROPRIÉTÉ. »

NICOLAS MILLE, PRÉSIDENT DE CASTON MILLE



« En matière de chaussures anti-vibrations, il faut être vigilant quant au matériau utilisé. Le polyuréthane jouit des caractéristiques les plus adaptées pour ce qu'on appelle le "Shock Absorb". En effet, l'EVA a tendance à se déformer. Par ailleurs, le polyuréthane a aussi pour avantage de mieux résister aux produits chimiques. On veillera également à la densité des matériaux afin de procurer un shore assez dur, comme c'est le cas avec le polyuréthane. La semelle confort en polyuréthane devra disposer d'une couche confort épaisse qui permettra d'absorber les chocs afin d'éviter de les répercuter dans les vertèbres. On pourra aussi ajouter dans la chaussures une première de propriété en mousse polyuréthane qu'on préférera au latex. Le polyuréthane ajoutant ainsi de l'absorption comme c'est le cas sur notre dernier modèle Sniffer, de notre gamme French Connection, résultat de notre collaboration avec Michelin et sa technologie Soles

by Michelin. La chaussure intègre un insert au niveau du talon qui permet lui aussi de mieux absorber les chocs. Concrètement, en matière de chaussures contre les vibrations, tout se joue au niveau, d'une part, de la couche confort, dans laquelle on pourra ajouter des inserts en bout de pied et au talon, et, d'autre part au niveau de la première de propriété. On évitera de fournir des chaussures de type "bucheron" avec de grosses semelles en caoutchouc. Enfin, il faut signaler que l'EVA est moins cher que le polyuréthane, mais sa déformation peut provoquer une pathologie des pieds. ■